



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC  
Dernière révision 08/06/2004

## D 50

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit D 50  
Fournisseur ECOVER BELGIUM NV  
Adresse complète Industrieweg 3 2390 Oostmalle Belgium  
Téléphone 0032 (0)3 309 25 00 Fax 0032 (0) 311 72 70  
Téléphone en cas d'urgence 0032 (0)70 245 245 (Centre antipoison)  
Téléphone manager de permanence 0032 0473 94 49 97  
Caractérisation chimique Nettoyant assainissant.

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux, directive 67/548/EEC	% w/w	Symbole	CAS / EG N°
Peroxyde d'hydrogène	15-30	C, R34	7722-84-1/231-765-0
Acide peracétique	1-5	C, O, R5, R22, R34	79-21-0/201-186-8

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS



**Incendie** Ininflammable. Peut cependant causer l'inflammation d'autres substances. Risque d'incendie ou d'explosion lors de beaucoup de réactions.

Comburant



**Inhalation** Mordant, mal de gorge, toux, essoufflement et suffocation (oedème du poumon).

Corrosif

**Contact avec la peau** Mordant, cause des brûlures, de la démangeaison ou des douleurs. Tache blanche temporaire sur la peau.

**Contact avec les yeux** Mordant, yeux rouges, mauvaise vue. Risque de vue abîmée irréparable.

**Ingestion** Mordant, mal de gorge, douleurs abdominales, diarrhée, nausée.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC  
Dernière révision 08/06/2004

## D 50

### 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Air frais, repos, position demi-assise et, si nécessaire, transporter à l'hôpital. Les symptômes d'oedème du poumon ne se manifestent souvent qu'après quelques heures (voir également "indications pour le médecin").
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés et laver avec de l'eau en abondance. En cas de contact avec du produit non dilué, rincer la peau pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance et consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau fraîche et transporter sans tarder à un hôpital.
Aménagement du lieu de travail	Installer une douche à yeux dans l'atelier.
Indications pour le médecin	Dépense physique renforce les symptômes d'oedème du poumon. Repos, et transport à l'hôpital est nécessaire, Prenez en considération d'administrer un spray contenant des corticoïdes d'avance.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés	Grandes quantités d'eau.
Agents d'extinction non appropriés	Aucun.
Dangers liés aux produits résultant de la combustion	L'oxydation du produit peut entraîner l'inflammation spontanée de substances inflammables.
Moyens de protection	Masque à air comprimé. Vêtements de protection résistant aux acides. Voir également le § 8 au niveau des mesures de protection individuelle.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement	Toujours éviter que le produit concentré ou dilué pénètre dans le sol ou se mélange aux eaux de surface.
Méthodes de nettoyage	En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre et éliminer en tant que déchet chimique. En cas de fuite ou d'écoulement accidentel importants, endiguer le produit ou l'absorber avec du sable et éliminer en tant que déchet chimique. Les restes doivent être dilués avec de l'eau en abondance.
Précautions individuelles	Porter des vêtements de protection (voir le § 8) et éviter tout contact physique.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC  
Dernière révision 08/06/2004

## D 50

### 7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation	Toujours porter des gants et travailler dans un endroit bien ventilé en manipulant le produit non dilué. Ne jamais reverser le produit non utilisé.
Protection d'incendie et d'explosion	Eviter tout contact avec des substances inflammables. Ne pas réchauffer. En cas d'inflammation spontanée d'un récipient, le déplacer vers un endroit sûr, vider et rincer en abondance.
Stockage	Entreposer dans l'emballage originel fermé dans un endroit sombre, frais et à l'abri du gel. Entreposer à l'écart de substances inflammables, d'agents de réduction et de fortes bases.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Protection individuelle

Protection des mains	Toujours porter des gants étanches (gants en PVC, en caoutchouc nitrile ou naturel ou de préférence en caoutchouc butyle). Lors de la pulvérisation et l'élimination du produit, porter des vêtements de protection résistant aux acides. Soyez très prudent lors de la manipulation du produit concentré et lors de l'enlèvement de la pompe de dosage
Protection des yeux	Porter un écran de protection du visage en cas de risque de projections ou lors d'applications à haute pression.
Protection contre inhalations	Ne pas inhaler. Lors d'applications à haute pression, veiller à une bonne ventilation et prévoir une aspiration locale ou un masque de protection du visage à filtre de type B.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement voir § 6

Composants dont l'utilisation sur le lieu de travail doit être contrôlée

Peroxide d'hydrogène (7722-84-1) 1 ppm, 1.4 mg/m<sup>3</sup>, acide peracétique (79-21-0) aucune valeur MAC établie. Ces substances peuvent être assimilées par inhalation ou ingestion. Leur concentration nuisible sera atteinte assez lentement lors de l'évaporation à 20°C (peroxide d'hydrogène) ou assez rapidement (acide peracétique). Elle sera cependant atteinte plus rapidement en cas de pulvérisation du produit (ce qui est une des applications du produit).

### 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat	liquide	Densité relative 20°C	1,10	kg/l
Couleur	incolore	pH conc 20°C	<1	pH 1% 3,5
Senteur	vinaigre	Viscosité 25°C Brookfield LVT	<50	mPa.s
Point d'inflammation	>100°C	Solubilité dans l'eau 20°C	complète	
Danger d'explosion	Le produit lui-même n'est pas autoinflammable, mais présente le risque d'incendie ou d'explosion lors de beaucoup de réactions.			
Propriétés oxydantes	Ce produit est un agent oxydant puissant.			



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC  
Dernière révision 08/06/2004

## D 50

### 10 . STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Même un entreposage correct ne peut pas empêcher la perte partielle de l'activité du peroxyde d'hydrogène. Il est dès lors conseillé de consommer le produit dans un an.
Conditions d'utilisation	Forte chaleur.
Matériaux d'utilisation	Bases, métaux, substances organiques, hypochlorite, agents de réduction.
Produits de décomposition dangereux	Oxygène, surpression.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### *Evaluation*

Irritation de la peau/muqueuse (RBC test: Invitox)	0,01 ppm	pas applicable
<u>Remarques</u>		
- la peau	Irritation.	
- les yeux	Corrosif.	
- oral	Faible toxicité (LD50 rat-oral théo > 400 ppm). Les effets toxicologiques sont dus notamment aux propriétés corrosives et oxydantes.	
Sensibilisation	Selon nos dernières connaissances, ce produit ne contient pas de matières premières sensibilisatrices.	
<u>Remarques</u>	Tous les produits Techno Green contiennent exclusivement des matières premières ELINCS ou EINECS enregistrées et ne contiennent pas de matières premières connues pour leur propriétés mutagènes, cancérigènes, tératogènes ou toxiques pour la reproduction (R45,46,47,49,60,61,63,64, EU 97/C234, 67/548/EEC, 88/379/EEC, OSHA, NTP, IARC/ARAB (cat 1-3)).	



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC  
Dernière révision 08/06/2004


## D 50

12. INFORMATION ECOLOGIQUES		<i>Evaluation</i>
Biodegradation selon le protocole OCDE 301F	%	non testé
Toxicité sur Daphnies (Daphnia magna) EC 50 48h OCDE 202	15 ppm	peu toxique
Toxicité sur Rotifers (Brachionus calyciflorus) EC50 24h ASTM E1440-91	ppm	non testé
Toxicité sur Algues (selenastrum capricornutum) EC50 72h OCDE 201	195 ppm	à peine toxique
Toxicité sur bactéries EC 50 (Microtox EC50 15min) DIN 38-412-L34	ppm	non testé
<u>Remarques</u>	Les produits Techno Green ne renferment pas de composants bioaccumulables, de PCM ni de composants aromatiques nitromuscs.	

13. INSTRUCTION SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS	
Produit	Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets. (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
Emballage	L'emballage vide n'est pas soumis à la réglementation ADR et doit être collecté en tant que déchet chimique.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT	
Ce produit est soumis aux prescriptions ADR.	
<u>Transport routier</u>	
ADR/RID	Classe 5.1 Numéro 1b
UN N°	UN3149, 1°b)ADR
ADR Symbole	

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Symboles



**O Comburant**



**C Corrosif**

### Phrases-R

- R7 Peut provoquer un incendie.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.

### Phrases-S

- S3/7 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais
- S17 Tenir à l'écart des matières combustibles.
- S20/21 Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S36/37/39 Porter un vêtement de protection appropriée, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Pour un usage correct: voir Fiche Technique

### Littérature consultée

Fiches chimiques, douzième édition, 1997, publiées par MIA, VMCI, Samson  
Comprehensive guide to chemical resistant best gloves for various amounts of exposure, 1999, vert. 3.5 www  
Fiches de données de sécurité et informations littéraires complémentaires des différents fournisseurs.

Les présentes informations concernent exclusivement le produit mentionné en §1 et ne sont pas nécessairement valables lors d'une utilisation conjointement avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé. Selon nos dernières connaissances, ces informations sont correctes et complètes et sont communiquées de bonne foi, sans aucune garantie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les informations sont d'application et correctes en ce qui concerne toute utilisation particulière du produit.

Révision de la version précédente 01/02/2003. Des modifications ont été apportées aux paragraphes suivants : §1, §2, § 6, §8, §12, §13.